Envoyé en préfecture le 28/05/2026
Reçu en préfecture le 28/05/2026
Publié le
ID : 022-938417060-20260521-DELIB2026_056-DE

Val d'Arguenon

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 21 MAI 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-et-un mai, à vingt heures, le Conseil Municipal de VAL-D'ARGUENON, légalement convoqué le 11 mai 2026, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Maxime LEBORGNE, Maire.

Etaient présents : Maxime LEBORGNE, Philippe PLARD, Pascale LEMEE, Vincent CHESNAIS, Aurélie RABAROT, Bernard CHRETIEN, Isabelle JOUFFE, Mickaël SEGUIN, Loïc REVEL, Christian GUILBERT, Michel RAFFRAY, Pierric LORY, Daniel LEVEQUE, Christian EON, Françoise LE ROUILLE, Laurence VERHAEGHE, Aurélie NICOLAS, Aurélie LEMARCHAND, Aurélie DUPAS, Armelle ROUXEL, Justine BELLENGER, Laëtitia LE BELLEGUY, Marylène MIZOULE, Hugues JOSSELIN, Dominique LEBARBIER et Antoine WIECKOWSKI, *formant la majorité des membres en exercice.*

Etait excusée : Céline SION *(ayant donné pouvoir à Dominique LEBARBIER)*

Secrétaire de séance : Vincent CHESNAIS

DELIBERATION N° 056/2026 : DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTROLE DES LISTES ELECTORALES

Monsieur le Maire informe que la loi n° 2025-444 du 21 mai 2025 visant à harmoniser le mode de scrutin aux élections municipales afin de garantir la vitalité démocratique, la cohésion municipale et la parité a modifié la composition des commissions de contrôle des listes électorales.
Depuis l'harmonisation des modes de scrutin dans les communes de plus et mois de 1 000 habitants, la composition de la commission dépend du nombre de listes élues en présence au sein du conseil municipal.

Vu la loi précitée,
Vu le code électoral,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité, **le Conseil Municipal DECIDE DE DESIGNER comme membres de la commission de contrôle des listes électorales les conseillers municipaux indiqués dans le tableau joint en annexe.**

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Au registre suivent les signatures.

Pour extrait conforme.
Le Maire,
Maxime LEBORGNE

MAIRIE de VAL-D'ARGUENON (Côtes-d'Armor)